

Nominations ecclésiastiques

— o —

Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, ont été nommés :

M. l'abbé Eng. Maurais, vicaire à Jacques-Cartier ;

“ “ Léon Gauthier, vicaire à Saint-Roch de Québec ;

“ “ F. de B. Boutin, aumônier de l'Asile Saint-Michel-Archange (section des hommes) ;

M. l'abbé A. Lamothe, assistant aumônier de l'Hôtel-Dieu de Québec.

« Irish Indulgence »

— o —

Le *Messageur canadien du Sacré-Cœur*, de Montréal, a dernièrement qualifié de « coutume canadienne » l'habitude qu'ont les pieux Montréalais de lever leur chapeau, en témoignage de respect pour Notre-Seigneur, lorsqu'ils passent devant une église. En reproduisant l'entrefilet du *Messageur*, nous avons témoigné que la même coutume existait aussi à Québec ; ajoutant que, par exemple, nous n'avons remarqué que cet édifiant usage fût pratiqué en aucune des villes de l'étranger que nous avons visitées.

Au *Messageur* et à nous, le *Catholic Register*, de Toronto, répondait, en son numéro du 21 janvier, que cela n'est pas du tout une coutume que l'on puisse dire « canadienne » et propre à la province de Québec. Cette coutume, dit-il, elle existe dans toutes les villes, cités et campagnes de notre vaste Canada ; elle est même universellement répandue dans toutes les grandes villes des Etats-Unis.

Eh bien, tant mieux. Nous sommes ravi de savoir — bien que nous ne nous en soyons pas aperçu nous-même — qu'en un si grand nombre d'endroits on rende cet hommage extérieur et public à Notre-Seigneur Jésus-Christ présent dans les églises catholiques.

Notre confrère torontonien ajoute que l'édifiante coutume dont il s'agit est générale en Irlande, et qu'il a même lieu de croire que c'est à la demande de l'archevêque de Dublin que le Saint-Père accorda une indulgence de 300 jours aux personnes qui la mettent en pratique ; et c'est ainsi, dit-il, qu'il